



**P2P**

Peer-to-Peer  
for Basin Organisations



# Parcours pédagogique – Module 1

## Webinaire de présentation institutionnelle et technique du projet P2P

### Table des matières

1/ Résumé .....	1
2/ Ordre du jour .....	1
3/ Sujets et thèmes de la rencontre.....	2
4/ Synthèse des questions et réponses .....	3
5/ Échanges interactifs .....	4
<u>6/ Conclusion, suites à donner .....</u>	<u>6</u>

### Informations générales

- 27/11/2025, 2 webinaires à 10h et 16h CET**
- 
- En ligne**
- 
- RIOB, RAOB, secrétariat du projet P2P**
- 
- Pairs, Partenaires du projet**
- 

### 1/ Résumé

Le projet P2P (Peer-to-Peer), soutenu par un financement de l'Union Européenne, est le premier programme de la « Twin Basin Initiative » portée par le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB). Co-piloté par le RIOB et le RAOB, il a pour objectif de renforcer la gestion intégrée et durable des ressources en eau (GIRE) face aux pressions croissantes et aux effets du changement climatique, à travers des échanges entre organismes de bassins et pays mettant en œuvre la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) par bassin.

Le parcours pédagogique vise à renforcer l'expertise et les capacités des bénéficiaires dans les principaux domaines de la GIRE.

Ce webinaire de présentation institutionnelle et technique du projet P2P constitue le premier module du parcours pédagogique.

### 2/ Ordre du jour

**Discours d'accueil** (Éric TARDIEU, Secrétaire Général du RIOB ; Niokhor NDOUR, Secrétaire Général de l'OMVS représentant le RAOB ; Kévin CHRETIEN, Policy Officer, DG INTPA)

**Présentation du projet et des acteurs, du processus pour la composante 1** (Christophe BRACHET, RIOB & Aminata DIOP, RAOB)

**Présentation du parcours pédagogique** (François-Xavier IMBERT OiEau)

**Échanges interactifs** (Mélanie FAYET, OiEau)



**P2P**

Peer-to-Peer  
for Basin Organisations



### 3/ Sujets et thèmes de la rencontre

#### Discours d'accueil

Éric TARDIEU: Le projet P2P est le projet phare du RIOB, car il décline les **3 grandes priorités thématiques du réseau**: adaptation au changement climatique, préservation de la biodiversité et coopération transfrontalière. Il rappelle également les **4 leviers d'action** au niveau des bassins : la gouvernance, les systèmes d'information sur l'eau, les financements durables et la planification stratégique. Finalement il indique que P2P est un des piliers du projet global qu'est la *Twin basin Initiative*.

Niokhor NDOUR: au nom de l'OMVS, il remercie les partenaires impliqués dans le déploiement du projet, au premier rang desquels l'Union Européenne. Il souligne que cette rencontre représente une étape essentielle, puisqu'elle permet aux organismes de bassin engagés comme pairs d'affiner leur compréhension des objectifs du projet P2P et d'échanger de manière opérationnelle sur les actions à conduire dans les mois à venir.

L'intervention de Kévin CHRETIEN explicite les raisons pour lesquelles l'Union européenne apporte un appui structuré aux organismes de bassin et présente le cadre stratégique d'ensemble. Il rappelle les jalons institutionnels qui ont progressivement consolidé la position de l'UE dans la gestion de l'eau : les Conseils européens de 2018 (diplomatie de l'eau) et 2021 (eau dans l'action extérieure), la Conférence des Nations unies sur l'eau de 2023 et, plus récemment, la publication de la Stratégie européenne pour la sécurité de l'eau en 2025. Il illustre ensuite la traduction de ces orientations sur le terrain, notamment à travers les *Team Europe Initiatives* mises en œuvre en Afrique et en Asie centrale.

#### Présentation du projet et des acteurs, du processus pour la composante 1

**Présentation du projet P2P**: Durée, Budget, groupes cibles, partenaires, géographie (régions éligibles).

3 phases du projet : Phase 1 de 9 mois (Préparation & sélection des pairs), phase 2 de 30 mois (partenariats et échanges entre pairs, parcours pédagogique, capitalisation) et phase 3 de 9 mois (consolidation et durabilité).

**Comités de sélection** : le premier le 15 mai 2025, suite à l'appel à expression d'intérêt mondial en mars - avril 2025 a abouti à la sélection d'une liste de 63 bénéficiaires ; le deuxième le 22 octobre 2025 a validé la mise en place de 23 appariements entre les candidats sélectionnés.

**Prochaines étapes** : définition des 23 Plans d'action communs, signature des protocoles d'accord (MoU), 3<sup>ème</sup> Comité de sélection (25 janvier 2026) pour l'attribution des sub-grants pour une enveloppe totale de 1 500 000€. Puis de 2026 à 2028, la mise en œuvre des appariements.

**Soutiens financiers (Sub-grants)** : Budget global d'un montant maximal de 1,5M€. Montant de chaque soutien compris entre 30 000 et 60 000€, Plafond par appariement fixé à 100 000 € pour 2



**P2P**

Peer-to-Peer  
for Basin Organisations

organismes bénéficiaires et à 120 000 € pour 3. Actions éligibles et livrables : études, formations, déplacements, mais dépenses de personnel non éligibles. Contreparties encouragées : apports en nature, autres aides financières.

### Présentation du parcours pédagogique

Le parcours pédagogique P2P est une composante du projet conçue pour renforcer durablement les compétences des organismes de bassin. Il repose sur une série de modules interactifs (webinaires, fiches de synthèse, quiz, replays), structurés selon une progression pédagogique claire. Sa valeur ajoutée tient à la co-construction : les contenus sont élaborés avec les pairs eux-mêmes, et co-animés afin de favoriser leur implication, valoriser leurs pratiques et assurer une appropriation réelle au sein des appariements. La démarche combine théorie, retours d'expérience et capitalisation, en mobilisant des formats variés : webinaires, ateliers présentiels, outils interactifs et ressources numériques. L'ensemble s'intègre dans la plateforme méthodologique P2P, qui centralise replays, fiches, quiz et permet un suivi individuel, constituant ainsi un cadre de formation pérenne au service des réseaux RIOB / RAOB.

## 4/ Synthèse des questions et réponses

Sujet	Question	Réponse
Suites du projet	Quelles sont les dispositions qui vont être prises pour pérenniser les acquis du projet ?	Les appariements peuvent être pérennes au-delà de 5 ans, même si les financements s'arrêtent à la fin du projet. P2P doit être considéré comme un levier d'action pour mettre en œuvre des activités susceptibles d'apporter une continuité aux appariements instaurés.
Subventions secondaires	Comment obtenez-vous la somme de 30 000 - 60 000 € par organisation, sachant qu'il y a un budget de 1,5 M° et plus de 50 organisations ?	Le Montant de 1,5 M € a été décidé lors du montage du projet. Les pairs Européens ne sont pas éligibles aux subventions (sub-grants). Mais il est évident que toutes les organisations éligibles ne pourront pas automatiquement obtenir 60 000 € de subvention.
Subventions secondaires	Quelles sont les possibilités de financement pour les bassins Européens ?	Les partenaires Européens pourront avoir des soutiens financiers par le biais de la procédure TAIEX.
Subventions secondaires	Peut-il bien y avoir des contributions en nature des pairs, bien que les frais de personnel ne soient pas éligibles? Quel est le montant minimum de cette contribution ?	Les frais de personnel ne sont pas éligibles aux sub-grants mais peuvent compter dans les contributions en nature. Pour cela ils doivent représenter au moins 20 % du montant de la subvention.
Partenaires de 3 <sup>e</sup> rang	Comment les partenaires « de 2 <sup>e</sup> rang » (société civile, partenaires	Certains de ces partenaires ont déjà exprimé leur intérêt. Il est encore temps d'en associer d'autres avant le 31 décembre. Ils pourront



**P2P**

Peer-to-Peer  
for Basin Organisations

<b>Sujet</b>	<b>Question</b>	<b>Réponse</b>
	scientifiques, usagers) vont-ils être impliqués dans le projet ?	demander un soutien financier, sachant que l'enveloppe est limitée.
Appariements	Il y a-t-il des documents types constituant le plan d'action à soumettre pour le 31 décembre ?	Oui, les modèles de Plan d'Action et de protocole d'Accord ont été transmis par mail.
Appariements	Quels types de plans d'action doivent-être soumis ?	Une activité peut être tout échange structuré entre pairs : ateliers, webinaires thématiques, missions d'échange sur site, analyse ou outil co-produit, formation ciblée, production d'un livrable commun ou action de visibilité permettant d'avancer concrètement sur les objectifs du partenariat
Appariements	Comment élaborer les plans d'action ensemble sans se connaître ? Est-ce qu'une personne du secrétariat du projet va faire le lien ?	Des visio-conférences pour se connaître ont ou vont être organisées. Le Secrétariat du projet est disponible pour aider à remplir le plan d'action commun et le budget associé (voire le protocole d'accord à signer ultérieurement, la demande TAIEX plus tard en février 2026). L'interlocuteur principal de chaque appariement peut être contacté à cette fin.
Appariements	Quelle est la date limite pour la signature des MoU ?	Il n'y a pas de date limite à proprement parler, l'idée est de laisser le temps suffisant aux pairs pour se connaître, mettre en place un plan d'action et convenir d'un protocole d'entente (MoU), qui devra être signé avant l'octroi des sub-grants à partir de février 2026.
TAIEX	Quels pays sont éligibles à la procédure TAIEX ?	La plupart des pairs d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie impliqués dans le projet P2P sont éligibles au TAIEX.
Parcours pédagogique	Quelle est la finalité des modules de formation et qui va les animer ?	Les modules vont être co-construits et co-animés par le RIOB et le RAOB, conjointement avec les pairs. Le secrétariat facilitera et animera ces modules. Le parcours de P2P sera complémentaire des renforcements de capacité existants dans le domaine de la GIRE.

## 5/ Échanges interactifs

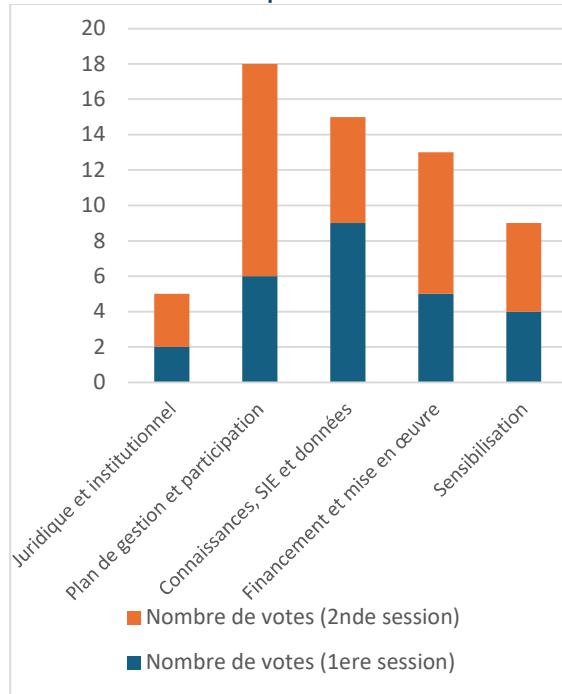
Un échange interactif à l'aide de l'outil Wooclap a permis aux participants de préciser leurs attentes vis-à-vis du parcours pédagogique: Les échanges ont confirmé un fort intérêt pour des contenus concrets et opérationnels : retours d'expérience, outils méthodologiques, catalogues de pratiques et ressources directement réutilisables. Ces attentes confortent la structuration du parcours pédagogique et guideront la préparation des prochains modules.



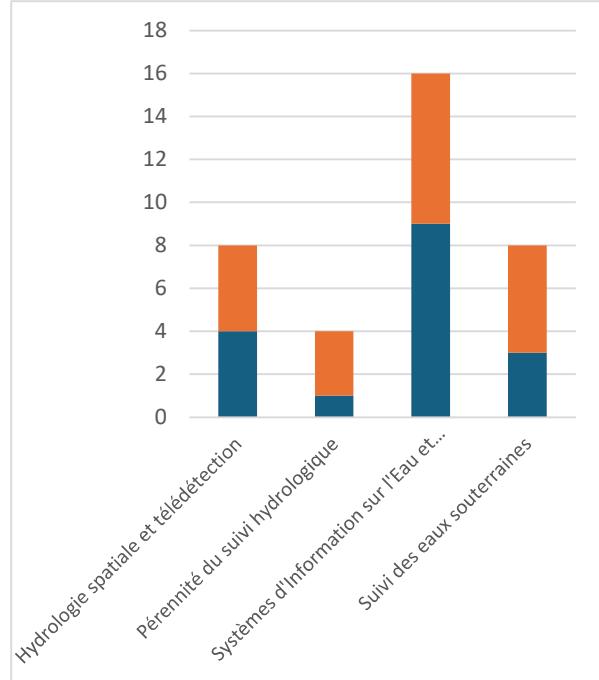
**P2P**

Peer-to-Peer  
for Basin Organisations

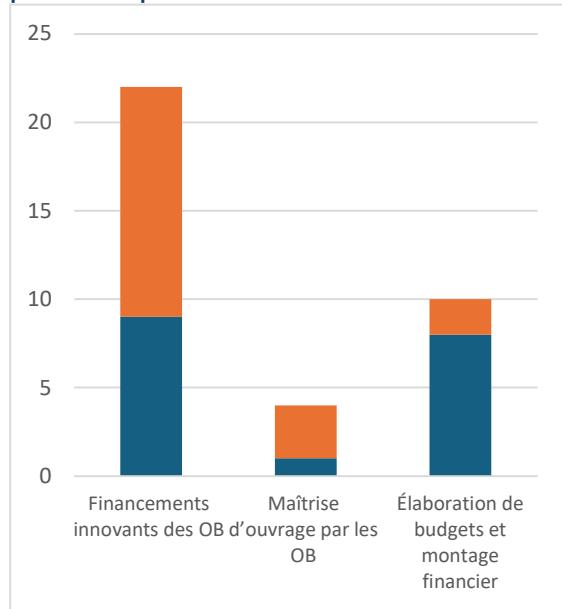
**Q1 : Sur quelles thématiques GIRE souhaitez-vous monter en compétence ?**



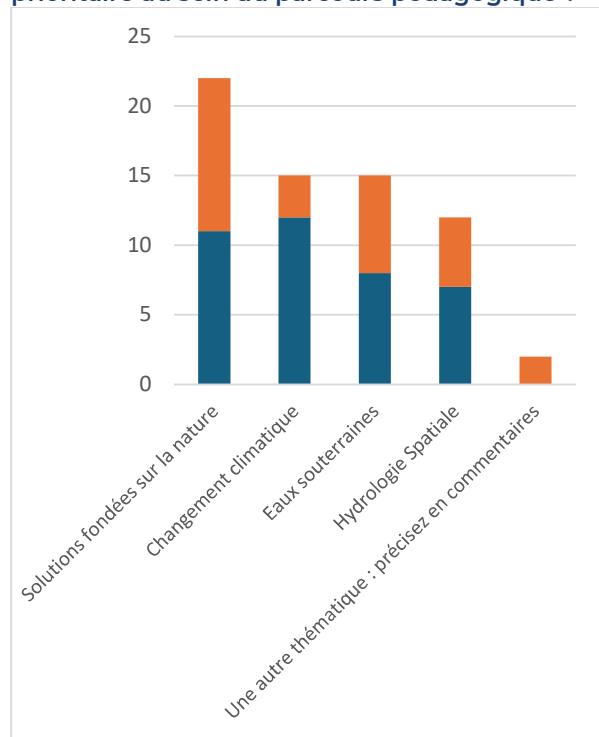
**Q2 : Dans la thématique "Connaissances, SIE et données", quelle sous-thématique est prioritaire pour vous ?**



**Q3 : Dans la thématique "Financement et mise en œuvre", quelle sous-thématique est prioritaire pour vous ?**



**Q4 : Quelle autre thématique vous paraît prioritaire au sein du parcours pédagogique ?**



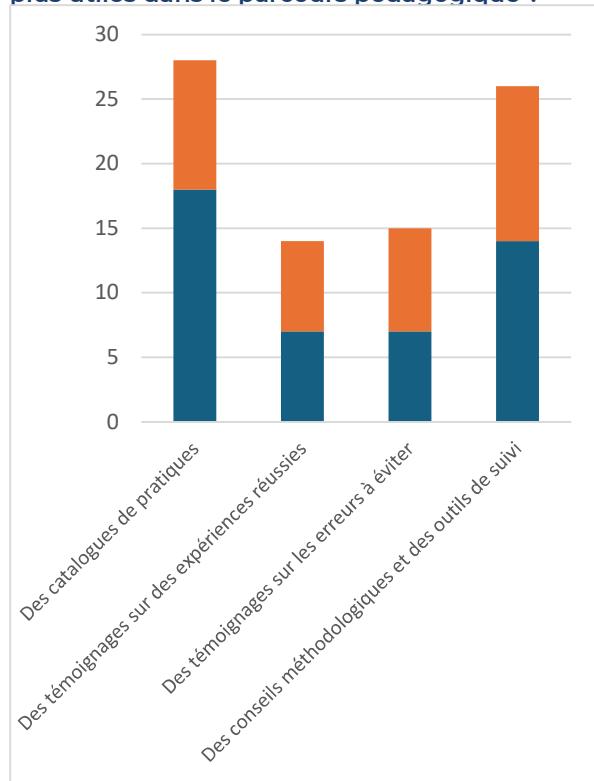


**P2P**

Peer-to-Peer  
for Basin Organisations



**Q5 : Quels types de contenu vous seraient les plus utiles dans le parcours pédagogique ?**



## 6/ Conclusion, suites à donner

Les présentations, cette synthèse et une vidéo des enregistrements sont publiés sur le site du RIOB.

Un deuxième module introductif du parcours, sous forme de webinaire, est prévu début 2026. Il inclura une enquête sur les contributions potentielles des pairs pour la construction et l'animation des futurs modules.